

PROCES VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **Samedi 12 décembre 2015 à 11h**

Etaient présents : M. Jean-Bernard de COOLS, adjoint au maire chargé des associations, M. Jean-Louis THOMAS, adjoint au maire, élus, Mme Catherine VIDAL, directrice de l'école élémentaire Vinsonneau, Mme Ann CACHOT, présidente de la MJC, Mme Céline ACHIM, M. François BONNAFOUS, Mme Magali BOUSQUET, Mme Céline LABONTÉ, Mme Judith LORQUIN VAYSSE, M. Marc SAINT PÉ, Mme Quitterie SOUPLET, M. Georges VITKOVITCH membres du CA, Mme Catherine BOUISSET, Mme Marie-Josée LESPEL, bénévoles, Mme Ann JULIEN, Mme Isabelle LAHILLE permanentes de la MJC, Mme Marie ALGRA, M. Philippe BEAUCHAMP, Mme Céline CHICOTE, M. Bernard DESCOINS, Mme Elisabeth DESCOINS, Mme Sophie GARANGER animateurs, adhérents présents ou représentés (cf. feuille de présence)

Absents-excusés : Mme Marie-Josée SOLER, membres du CA.

ORDRE DU JOUR

- Adoption de l'ordre du jour,
- Vote de l'assemblée générale du 13 décembre 2014,
- Rapport moral
- Bilan et perspectives
- Rapport financier :
 - bilan 2014/2015
 - budget prévisionnel 2015/2016
- Rapport d'activités : ateliers, spectacles
- Renouvellement du conseil d'administration
- Questions débat « comment la MJC arrive-t-elle à communiquer ses valeurs ? »

La présidente s'adresse à tous les parents, adhérents, animateurs, salariés, membres du bureau et du CA et aux élus présents dans la salle et rappelle le contenu du mail envoyé aux adhérents et animateurs suite aux attentats survenus le 13 novembre.

*Chers parents, adhérents, enfants, élus, salariés et bénévoles,
Les attentats terroristes du vendredi 13 novembre ont atteint l'essence de notre République et nous ont tous bouleversés.
Le Président de la République a déclaré l'état d'urgence et trois jours de deuil national.
Toutes nos pensées vont vers les victimes et leurs proches.*

*Je m'adresse à vous afin de réaffirmer les valeurs que porte notre pays et les Maisons des Jeunes et de la Culture qui sont des associations d'éducation populaire créées dans un contexte politique bien particulier dans la première moitié du XXème siècle.
Les valeurs qui sont chères aux MJC sont : la tolérance, la solidarité, l'égalité, la fraternité et l'équité.*

Les MJC ont une mission qui est celle du partage et aussi celle de la convivialité en dehors de toutes ses activités artistiques et culturelles qu'elles vous proposent.

La MJC de Montastruc comme toutes les MJC ont le devoir d'offrir aux jeunes les savoirs nécessaires à la compréhension du monde d'aujourd'hui.

Nous, MJC devons apprendre à nos jeunes la culture commune de la tolérance mutuelle et du respect.

Nous devons par l'investissement des personnels, des animateurs, des professeurs et des bénévoles de la MJC de Montastruc apprendre à nos enfants, à refuser l'intolérance, la haine et toutes formes de violences.

Je vous remercie de m'avoir écouté et de votre soutien aux valeurs que portent toutes les MJC de France qui ne sont que des valeurs d'Humanité.

La Présidente propose une minute de silence.

Elle remercie tous les bénévoles du bureau et du C.A. pour leur investissement et leur soutien, qui grâce à leurs compétences différentes et complémentaires permettent de mener à bien les projets et les axes que nous nous fixons d'une année sur l'autre.

Elle remercie les représentants de la mairie de leur présence à l'assemblée générale ainsi que de la mise à disposition de la salle J. Brel pour le théâtre et des bâtiments que nous utilisons.

Elle adresse des remerciements aussi à la fédération départementale et régionale pour leur soutien dans la restructuration de la MJC.

La banque Courtois pour le don du mobilier de bureau.

Rappel de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

1. **RAPPORT MORAL** présenté par Ann Cachot, présidente

Historique et valeurs

La MJC favorise l'autonomie des enfants et des adolescents pour accéder à la culture et encourage les initiatives. C'est un lieu de démocratie, d'expérimentation et de prise de responsabilité ouvert à tous sans discrimination.

La MJC favorise le transfert de savoirs, elle agit avec les collectivités locales, elle est un lieu de médiation depuis 25 ans.

Bilan des objectifs atteints : les réalisations

1. **Ateliers dynamiques et performants**, un renouveau en marche...

2. **Diverses animations et festivités** : image porteuse pour la MJC. Une grande manifestation : la fête de la musique qui fédère le village.
3. **UNE RESTRUCTURATION POSITIVE DE LA MJC** : une chargée de communication et graphiste free lance : Sophie Garanger (16h). Une coordinatrice, animatrice locale 24 h par semaine Mme Anne Julien.
4. **LA MJC s'adresse à tous**, il s'agit de donner une image élargie de la culture de la MJC par la communication.
5. **POLITIQUE TARIFAIRE SOLIDAIRE**: réalisée SEUL, par nos propres moyens, auto-financée à hauteur de 5 000 €.

Les objectifs ont été atteints à 80% grâce aux bénévoles et à leur grand investissement.

Des axes à améliorer et des objectifs non atteints

- ❖ La programmation compliquée et coûteuse qui fragilise notre situation financière.
⇒ RÉFLÉCHIR A S'ORIENTER vers de L'ANIMATION LOCALE plutôt QUE DE L'ACHAT de spectacle.
- ❖ SALLE J. BREL : la convention spectacle avec la Mairie n'a pas abouti en 2014-2015. Vers un FORFAIT de l'utilisation ?
- ❖ Recherche de subvention en cours.
- ❖ Politique tarifaire « solidaire » : pas d'avancée concrète avec le CCAS et les services sociaux.
- ❖ Élargir notre communication auprès de la population montastrucoise et intercommunale :
⇒ 1- TRANSMETTRE les valeurs de la MJC.
2- Donner une image de la culture MJC élargie QUI S'ADRESSE A TOUS LES CITOYENS.

Axes et perspectives de développement 2015/2016

PRIORITÉ : FAIRE PASSER NOS VALEURS MJC car LE TISSU ASSOCIATIF a un rôle essentiel et majeur DANS LE VIVRE ENSEMBLE.

AXE 1 : CONTINUER DE CRÉER DES ATELIERS DYNAMIQUES et au plus près des désirs de la population.

- ❖ Un coup de jeunes aux ateliers, les rendre **attractifs et attrayants** (prévoir enquête...), **créer une dynamique** avec de nouveaux ateliers dirigés essentiellement **vers les jeunes**.
- ❖ Développer d'autres mini-stages : danse country, photo.

AXE 2 : ALLER VERS UNE MJC INTERCOMMUNALE (82 %)

Des spectacles et des manifestations de qualité en partenariat avec les Mairies de la communauté de communes. Programmation présentée au CD31, l'animatrice va programmer une rencontre avec les CT et création d'une plaquette de présentation.

AXE 3 : VERS UNE COMMUNICATION AUPRÈS DE TOUS LES CITOYENS

Organiser des questions/débats pour tous les citoyens.

Vote

Oui	Non	Abstention
92	0	0

2. **BILAN FINANCIER ET PRÉVISIONNEL 2015/2016** présenté par Marc Saint Pé

Le résultat déficitaire de cette année – 282,28 € n'est pas le reflet réel de la situation. En effet, l'année 2014/2015 est exceptionnelle financièrement.

Nous avons eu une fréquentation des adhérents de la MJC en forte progression : 796 inscriptions dans les ateliers pour un total de 735 adhérents. Cela s'est traduit par une recette financière en forte hausse.

Cette manne exceptionnelle nous a permis de faire face à des dépenses exceptionnelles elles aussi.

- le remplacement et l'amortissement du four de poterie qui n'étaient pas programmés pour un montant de 3 777 € dont 600 € payé avec la provision entretien four poterie ;
- l'équipement de 2 pianos électroniques pour un montant de 1 560 € permettant d'offrir des cours collectifs. (Cela doit nous permettre de diminuer l'énorme déficit de cet atelier 6 850 € cette année) ;
- le transport depuis Bordeaux des bureaux offerts par la banque Courtois pour un montant de 700 € ;
- le complément de la provision réglementée d'indemnité de départ à la retraite de nos salariés pour un montant de 7 510 €.

Comme on le voit nous n'aurions jamais pu faire face à ces dépenses sans ces résultats.

Bilan des ateliers

Le résultat est positif de 380.05 € avec une affectation de 7 870 € sur les différentes subventions reçues. Pour la saison 2013/2014, le résultat était déficitaire de – 2 675 €.

Ateliers déficitaires

- photo : – 267 €, la demande de subvention auprès du Conseil Général n'a pas été accordée ;
- mini school : - 271 par manque d'effectif ;
- couture : - 1 500 € insuffisance d'élèves ;
- pilates : - 517 €, le tarif a été mal évalué ;
- qi qong : - 328 € manque de participants ;
- poterie : - 415 € tarifs à revoir ;

- piano : – 6 850 € mais la mise en place de cours collectifs cette année et la hausse des tarifs devraient le diminuer ;
- batterie : – 64 € ;
- guitare : – 1 996 € ;
- danse classique : - 1363 € beaucoup de cours incomplets, mais les galas de danse permettent d'équilibrer ;
- hip hop : - 367 € ;
- danses latines : - 1 883 €, mais la hausse des tarifs équilibrera cette saison ;
- Les autres ateliers ont, soit un solde proche de l'équilibre, soit un solde bénéficiaire.

Questions des adhérents

- La MJC a-t-elle vocation de proposer des cours individuels ?
Le bureau pense que c'est son rôle même si le coût est élevé car ils restent accessibles financièrement et sont quand même moins chers que dans une école de musique.
- Pourquoi le cours de guitare est-il moins déficitaire que celui de piano ?
Les cours de guitare fonctionnent en cours collectifs de 5 participants.
- Les cotisations sont-elles différentes pour les adhérents hors Montastruc ?
Non, c'est le choix de la MJC car cela permet d'équilibrer les ateliers grâce à une fréquentation plus importante. Le sujet est régulièrement remis sur le devant, le bureau maintient sa position d'avoir les mêmes adhésions pour tous.
- Suite au départ du professeur de batterie, les élèves n'ont pu être remboursés ?

Ils ne le sont pas car la MJC a remplacé ce professeur parti sans préavis dans des délais très courts (une séance).
- La MJC a-t-elle sollicité les institutions locales ?
La MJC a sollicité la communauté des communes pour la politique tarifaire solidaire, mais n'a pas reçu de réponse. La politique tarifaire solidaire ne reçoit aucune aide, ce que nous déplorons.
- Un adhérent s'indigne que la salle de batterie soit dans un état déplorable, des morceaux de plâtre tombent sur les élèves.

Bilan des spectacles

Malgré la hausse de l'affectation des subventions reçues (8 550 €) et une réintégration d'une provision spectacle de 800 €, on constate un déficit croissant de – 640,82 €.

Cette année nous devons supporter en charge supplémentaire ; la location de la salle J. Brel d'un montant de 500 € pour les spectacles externes et 1 000 € pour les spectacles maison (galas, musicales et théâtrales.)

La fête de la musique confirme son succès. Elle a été subventionnée cette année par la municipalité à hauteur de 1 600 €, le Conseil général : 445 € et de 500 € de la communauté de communes, le solde a été positif de 50 €.

Cette réussite est due à l'investissement d'une forte équipe de bénévoles encadrée par Isabelle Lahille, secrétaire à la MJC. Nous les remercions au nom des habitants de Montastruc et surtout du bureau et du CA de la MJC.

Subventions :

- la municipalité est le 1^{er} subventionneur ;

A noter une baisse des subventions municipales de 7% de 14 400 à 13 350 (soit 1 050 €) auquel il faut ajouter une location de la salle J. Brel de 1 500 €. Soit une baisse effective pour la MJC de 2 550 € (21.5%). Ce qui, vu la faiblesse des subventions est énorme.

- l'affectation des subventions communales aux différents ateliers.
- Des graphiques ont été présentés.

Prévisionnel des ateliers

L'effectif est en baisse : 693 inscrits sur les ateliers pour 655 adhérents à la mi-novembre et devrait se stabiliser à 700 adhérents en fin d'année, avec un résultat positif de 918.29 €, car nos charges sauf accident imprévu sont en baisse.

De nouvelles charges sont prises en compte sur le prévisionnel, la complémentaire santé d'un montant de 1 700 € qui est obligatoire au 01/01/2016 pour l'employeur.

Les déficits des ateliers prévus avant subventions :

- mini school : - 832 € dû à l'obligation d'ouvrir un cours supplémentaire (cours incomplets) ;
- couture : baisse du déficit à - 1037 € ;
- pilate : hausse du déficit - 777 € ;
- terre enfants : - 1 455 € par manque de participants dû au changement d'animateur ;
- piano : le déficit est moins important que par le passé (- 3 500 €) ;
- petit déficit en batterie : -386 € ;
- déficit en guitare : -1583 € ;
- danse classique : - 3 060 €.

A noter le solde positif (+1 155 €) de l'atelier des danses latines, déficitaire depuis plusieurs années, grâce à une fréquentation plus importante et à un réajustement des cotisations.

Au final les danses retrouvent un solde positif avec les recettes des galas.

Prévisionnel des spectacles

Un coût de programmation en légère hausse + 600 € accompagné d'une espérance d'augmentation des recettes + 700 €.

Malgré cela le déficit grossit : – 2 446 €. Pourquoi ?

1. Moins de subventions.

2. Manque les 800 € réintégrés par la MJC l’an passé
3. Pour la fête de la musique : - 445 € du Conseil Général et – 500 € Communauté de commune
4. 1 750 € de location de salle J. Brel (750 pour les spectacles externes et 1 000 € pour les spectacles maison.)

Le budget est prévu habituellement en fonction du budget prévisionnel consultable sur le site de la mairie, or cette année, les chiffres n’ont pas été communiqués et de ce fait le budget de la programmation n’a pas pu être anticipé. Il est important que les comptes détaillés soient de nouveau sur le site. M. Thomas va régler ce problème.

Bilan Financier et compte de résultats

Capitaux propres :

- Les réserves :
 - o 2 500 € pour la pérennisation du poste d’animatrice coordinatrice,
 - o 5 000 € pour l’action sociale.

- 17 650 € transférés au poste 150 de provision réglementée (indemnités retraite)

Visualisation de l’actif et du passif : on note les 24 114 € de provision pour départ en retraite des salariés.

Visualisation de la Solvabilité : un peu moins de 2 mois, dans l’idéal il faudrait 1 an de solvabilité difficile à atteindre pour une association. Nous ne sommes pas une entreprise.

Les graphiques sous forme de camembert sont présentés.

Compte de résultats

Pas de questions particulières, on note pour le prévisionnel une charge salariale en baisse mais celle des prestations de service en hausse par le fait du passage d’animateurs en prestataires de service. Les charges sont sensiblement identiques.

Affichage de différents graphiques sur les activités de la MJC : pas de question.

Questions du bureau sur la salle J. Brel aux élus de la municipalité présents M. de Cools et M. Thomas

La salle J. Brel est un outil de travail pour la MJC.

Elle permet aux ateliers d’avoir un lieu leur permettant de présenter leur travail de fin d’année et pour l’atelier théâtre d’y exercer son activité.

Dans son rôle de diffusion de la culture, la MJC utilise la salle J. Brel afin de proposer à la population de Montastruc des spectacles. Ce rôle habituellement est dévolu aux

municipalités qui souvent délèguent à des associations cette tâche, ce qui est le cas de Montastruc. Rappelons que ces spectacles en général déficitaires ne sont pas destinés à produire des finances pour la MJC mais servent à une animation culturelle locale pour les Montastrucois et ses environs.

Beaucoup d'associations utilisent pour leurs activités les structures municipales (terrains de sports pour le foot, le rugby, le tennis, la pétanque ; salles pour le Judo et la danse MJC, divers locaux administratifs). La MJC demande à la municipalité pourquoi elle doit payer 250 € chaque fois qu'elle utilise la salle J. Brel, son outil de travail. Le bureau pense qu'il ne viendrait à l'idée de personne de faire payer l'utilisation de la salle couverte au tennis de Montastruc, ou le terrain de sport au rugby ? La MJC vous rappelle que dans le passé cette salle n'était pas facturée à l'association.

La mairie répond que les autres salles utilisées par la MJC le sont à titre gracieux. Après un débat animé avec les adhérents dans la salle, M. De Cools quitte l'assemblée en marque de désapprobation à ce débat. M. Thomas que nous remercions reste présent et participe au débat.

Enfin en termes d'économie, M. Saint-Pé lors de l'avant dernier CA proposait de changer les fenêtres et les volets des bureaux et des salles de la MJC. Pas de réponses à ce jour. En effet, ce sont de vrais gouffres financiers pour le chauffage et de l'argent qui part en fumée. On peut y ajouter l'isolation des combles et la fermeture des ouvertures accessibles aux pigeons, causes d'insalubrité. L'investissement serait vite amorti avec les taux actuels des prêts.

Propositions du bureau pour la saison mises au vote

- atelier mini school : revoir les tarifs après analyse de l'année en cours ;
- atelier pilates : revoir les tarifs après analyse de l'année en cours ;
- approuver le transfert de 17 650 € du poste réserve inutilisé au poste provision réglementé (indemnité retraite) ;
- approuver la conservation en réserve salaire de 2 500 € pour la pérennisation de l'emploi de notre animatrice coordinatrice Anne Julien ;
- approuver l'augmentation de cette réserve suivant les moyens de l'association pour pouvoir faire une transition lors de la fin des aides publiques pour cet emploi ;
- approbation et quitus pour la présentation des comptes 2014-2015 et du prévisionnel 2015-2016.

Les propositions et le rapport financier mis au vote sont adoptés à l'unanimité.

3. RAPPORT D'ACTIVITE ET PERSPECTIVES présenté par Ann Cachot, présidente

Bilan

Les ateliers

- la tranche d'âges la plus représentative est celle des jeunes de 6 à 15 ans, mais celle des 31 à 60 ans est en forte augmentation, intéressant pour développer l'intergénérationnel ;

- la fréquentation des ateliers est en hausse constante et particulièrement le secteur danse ;
- répartition par communes 43 % des adhérents habitent Montastruc. Les 57 % sont des communes environnantes allant jusqu'à St Jean et Toulouse.

Les manifestations des ateliers

Les élèves de danse classique ont participé à plusieurs concours départementaux, régionaux et nationaux avec des très bons résultats (médailles d'or, d'argent et de bronze)

Le club photo s'est distingué par la présentation d'une exposition itinérante sur le thème du cinéma car ils ont été sur le tournage du film émouvant de : Laurette, 1942.

Programmation spectacles 2015/2016

dirigée par Mme Céline Labonté, Mme Marie-Josée Lespes et M. Georges Vitkovitch.

Ce soir, soirée gospel à l'église de Montastruc.

- soirée brésilienne « Kika et Nilson » le 10 octobre 2015 ;
- gospel « Kathy Boyé et Souldary Gospels Singers » le 12 décembre 2015 ;
- cirque « Soliloques » le 23 janvier 2016, le spectacle sera reporté pour cause de problème technique, mais cette date sera maintenue avec la présentation d'un autre spectacle ;
- spectacle jeune public « De Jojo à Lola » le 18 mars 2016 dans le cadre des « 10 jours sans écran » ;
- théâtre « Montas fête son théâtre » le 2 avril 2016, autour du théâtre, saynètes, sketches, interludes musicales, auberge « espagnole » ;
1ere réunion d'organisation le lundi 14 décembre ;
- musique « fête de la musique » le 21 juin 2016.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

4. RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CA.

Mme Catherine Bouisset se présente en tant que membre du CA.

Fin de séance à 13h

La Présidente

La Secrétaire